CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E5169** **VALABLE JUSQU'AU** **16/11/2027**

ÉDITÉ LE 03/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2003

Forme juridique : SARL

Capital : 4 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NIMES
Siret : 445 299 266 00012
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 9249447
Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 316565762001

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 316565762001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : SPECIAL BATIMENT PEINTURE

Sigle : SB PEINTURE
13 RUE DE L'AQUILON
30133 LES ANGLES

Téléphone : 04 86 65 68 83 **Fax :**
Portable : 06 22 74 43 53
Responsabilité légale :
BELBACHIR SIR AHMED GÉRANT

Site Internet :

E-mail : sb.peinture@proton.me

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 369 960 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	12	04/11/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/11/2026 12:51

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.